

## De l'invisibilité à l'égalité : faire progresser les droits des femmes

Face à la montée des politiques discriminatoires, des discours stigmatisants et des inégalités persistantes à l'encontre des femmes dans toutes les régions du monde, les acteurs rices politiques ont un rôle particulièrement décisif à jouer dans la défense des droits des femmes, aussi bien en France qu'à l'international.

« Les Etats parties prennent (...) toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour assurer le plein développement et le progrès des femmes, en vue de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les hommes. »

Article 3 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par la France en 1983.

## Discriminations et violences : une réalité inquiétante

Près de 40 ans après l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et plus de vingt ans après l'adoption d'une Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes par l'Assemblée générale des Nations Unies, les discriminations et violences exercées à l'encontre des femmes restent une réalité préoccupante.

Selon les données officielles¹, les femmes accomplissent au moins deux fois et demie plus de travail non rémunéré que les hommes et constituent 60% des travailleurs·ses pauvres dans le monde. En Afrique subsaharienne, presque 85% des femmes actives occupent un emploi précaire, très souvent hors du champ de protection d'une législation relative au travail.

ActionAid estime le coût des inégalités de genre au travail à plus de 8 000 milliards d'euros par an dans les pays en développement<sup>2</sup>, un manque à gagner conséquent pour la société entière. Ce coût pourrait être encore plus important s'il prenait en compte le travail de soins non rémunéré, puisque les femmes travaillent quatre années de plus que les hommes au cours de leur vie en raison de ce fardeau qui leur incombe principalement dans nos sociétés<sup>3</sup>.

Les femmes et les filles sont aussi les premières victimes de traite et d'exploitation des êtres humains. Le travail domestique, occupé par au moins 55 millions de femmes dans le monde<sup>4</sup>, figure parmi les secteurs les plus concernés par le travail forcé. En Europe, une femme sur trois parmi les victimes de harcèlement sexuel a subi ce type de violence sur leur lieu de travail. En France, leur salaire, tous temps de travail<sup>5</sup> confondus, est en moyenne inférieur de 25.7% à celui des hommes<sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sources: Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation internationale du Travail (OIT).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Le grand écart. Le coût des inégalités de genre au travail, 2016, ActionAid France

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Not Ready, Still Waiting, 2016, ActionAid

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Source : OIT

<sup>5 «</sup> La violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'Union européenne », 2014, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Source : Observatoire des inégalités.

## Nos propositions

Nous demandons aux acteurs rices politiques de s'engager à mettre fin à la marginalisation, la discrimination et l'instrumentalisation des femmes et de garantir le respect et la défense de leurs droits.

Nous leur demandons de s'engager dans leurs programmes et leurs activités en faveur d'une France qui reconnait, intègre et promeut de manière transversale et systématique les droits des femmes, dans toutes ses politiques publiques, locales, nationales et internationales. Enfin, nous leur demandons de garantir que la France se positionne officiellement en faveur des droits des femmes dans tous les espaces de discussions et de décisions bilatéraux et multilatéraux.

Pour cela, nous avons identifié cinq leviers d'actions prioritaires.



Encourager la capacité d'expression et d'action des femmes ainsi que leur leadership à tous les niveaux, en renforçant l'appui financier aux organisations défendant les droits des femmes et leur participation aux instances et aux espaces de décision, en France et à l'étranger.



Allouer toutes les ressources humaines et financières nécessaires à l'application des droits des femmes, en conformité avec les Objectifs de développement durable et notamment l'objectif 5 dédié aux enjeux d'égalité et d'autonomisation des femmes et des filles.



Assurer un suivi et une évaluation de l'application effective des droits des femmes sur son sol et dans ses projets de développement à l'étranger, de façon transparente et inclusive.



Encourager tous les Etats à ratifier sans réserve, ou à lever leurs réserves sur, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et son protocole facultatif, instruments majeurs du respect des droits des femmes à l'international.



Garantir spécifiquement tous les droits des femmes au travail, enjeu majeur de leur autonomisation,

- > encourager la ratification de la Convention n°189 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques et favoriser l'adoption d'une convention internationale de l'OIT sur la violence sexiste au travail;
- > prendre des mesures pour reconnaître, redistribuer et réduire le travail de soins accompli par les femmes, en investissant dans des services publics accessibles qui prennent en compte le genre et dans une protection sociale universelle, financés grâce à un système d'imposition progressif;
- > mettre en œuvre des mécanismes contraignants qui imposent aux entreprises de garantir le respect des droits humains des femmes dans l'intégralité de leurs chaînes d'approvisionnement.

Dans le cadre de sa campagne De l'invisibilité à l'égalité, ActionAid France défend les droits des femmes au travail dans le monde et demande aux responsables politiques de prendre les mesures. Pour en savoir plus : www.peuples-solidaires.org/de-l-invisibilite-a-l-egalite

Contact: Mégane Ghorbani, Chargée de mission Droits des femmes - E-mail: m.ghorbani@peuples-solidaires.org -Tél.: +33 (0)1 80 89 58 32

## ActionAid France – Peuples Solidaires soutient les femmes et les hommes qui luttent pour leurs droits dans le monde.

Siège social : Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil





